



**SYNDICAT NATIONAL DES OFFICIERS DE PORT – FORCE OUVRIERE**  
**[www.officierdeport.com](http://www.officierdeport.com)**

Paris le 8 janvier 2013

Madame H el ene Eyssartier  
Directrice des Ressources Humaines  
SG/DRH

Madame la Directrice,

Comme vous le savez, les ports d'int er ets nationaux de La R eunion, de Martinique et de Guyane sont pass es Grands Ports Maritimes au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

A ce titre, l'arr et  du 31 mai 2010 fixant la liste des ports non autonomes o  certains emplois ouvrent l'acc s   la classe fonctionnelle des diff erents grades des corps des officiers de port et officiers de port adjoint s'en trouve modifi  et les trois ports d'outre-mer remettent   disposition 6 classes fonctionnelles au titre de l'article 4.c.

A cette occasion, nous vous demandons de bien vouloir modifier l'arr et  du 31 mai 2010 afin d'attribuer les 6 classes fonctionnelles en modifiant par exemple l'article 4.d et en y ajoutant certains ports n'en b en ficiant pas actuellement tel que Les sables d'Olonnes, Tonny-Charentes, Port Vendres, Roscoff, Le Tr eport et qui ne sont pas concern s par la circulaire du 4 mai 1998 dont l'objet est la r epartition des postes ouvrant droit   la NBI aux officiers de port adjoints.

Nous attirons  galement votre attention sur le port de Bastia, port d'importance dont la structure hi erarchique de la capitainerie a chang  en septembre 2009 par l'ajout d'un poste de A+, qui devrait logiquement int egrer l'article 4.c par l'ajout d'une classe fonctionnelle.

Nous vous demandons  galement, ces classes fonctionnelles  tant r eglementairement disponibles au 1<sup>er</sup> janvier 2013, qu'elles soient attribu es lors de la CAP du 28 mai prochain.

Veillez agr eer, Madame la Directrice, nos salutations tr es respectueuses.

Le secr etaire g en ral  
Eric Destable

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Eric Destable', is written over a light blue horizontal line.